

## **Acte d'Engagement**

### **MAITRE D'OUVRAGE**

**Commune de Saint-Etienne-au-Temple**

### **MARCHE de prestations de service**

**en application des articles 4 et 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015  
et de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatifs aux marchés publics**

### **OBJET**

**Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le Groupe Scolaire du Plantinot  
Commune de Saint-Etienne-au-Temple**

Mois d'établissement du marché (m<sub>0</sub>) = septembre 2016

## SOMMAIRE

<b>Article 1 - Contractant</b>	<b>3</b>
<b>1.1 - Désignation</b>	<b>3</b>
<b>Article 2 – Début des prestations</b>	<b>3</b>
<b>Article 3 - Offre de prix</b>	<b>3</b>
<b>3.1 - Conditions générales de l'offre de prix</b>	<b>3</b>
<b>3.2 - Forme du prix</b>	<b>3</b>
<b>Article 4 - Rémunération du titulaire du marché</b>	<b>4</b>
<b>Article 5 - Montant sous-traité</b>	<b>5</b>
<b>Article 6 - Signatures</b>	<b>6</b>

## Article 1 - Contractant

### 1.1 - Désignation

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Adresse : .....

agissant pour mon propre compte ;

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Adresse : .....

agissant pour le compte de la société (nom et adresse)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché : Cahier des Clauses Particulières (CCP) relatif au présent marché, après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 51 à 54 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016, m'engage (nous engageons), sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

## Article 2 – Début des prestations

La prestation prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Article 3 - Offre de prix

### 3.1 - Conditions générales de l'offre de prix

L'offre de prix :

- est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de fixation du prix par le candidat ; ce mois est dénommé "mois zéro des études" (m<sub>0</sub> études) ;
- rémunère la mission définie à l'article 4 du Cahier des Clauses Particulières.

### 3.2 - Forme du prix

Le prix est **ferme** actualisable en fonction des critères définis sur le C.C.P

## Article 4 - Rémunération du titulaire du marché

Le forfait de rémunération définitif établi suivant les éléments de mission figurant dans l'article 8.3 du Cahier des Clauses Particulières s'élève à :

### Pour la fourniture et la livraison d'un repas en liaison froide :

<b>Montant HT</b> .....	<b>euros HTVA</b>
<b>T.V.A :</b> .....	<b>euros</b>
<b>Total :</b> .....	<b>euros TTC</b>

arrêté en lettres : .....

### Pour l'option 1 : fourniture et livraison d'un repas avec introduction de 10% de bio

<b>Montant HT</b> .....	<b>euros HTVA</b>
<b>T.V.A :</b> .....	<b>euros</b>
<b>Total :</b> .....	<b>euros TTC</b>

arrêté en lettres : .....

### Pour l'option 2 : fourniture et livraison d'un repas avec introduction de 20% de bio

<b>Montant HT</b> .....	<b>euros HTVA</b>
<b>T.V.A :</b> .....	<b>euros</b>
<b>Total :</b> .....	<b>euros TTC</b>

Arrêté en lettres : .....

Ce forfait de rémunération pourra être augmenté ou diminué par avenant, en cas de modification de la consistance de la mission, sans que l'économie du marché soit bouleversée.

## Article 5 - Montant sous-traité

### Montant sous-traité désigné au marché :

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le(s) annexe(s) n°.....(voir annexe (DC4) sur [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr) en cas de sous-traitance) au présent marché indique(nt) le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total de la prestation que le titulaire envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors TVA : ..... euros
- Montant TVA incluse : ..... euros

### Créance présentée en nantissement ou cession :

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que le titulaire pourra présenter en nantissement ou céder est ainsi de : ..... euros

## Article 6 - Signatures

Fait en un seul original
à : <input type="text"/> le : <input type="text"/>
Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :
<input type="text" value="Nom, Prénom,"/>

Acceptation de l'offre par l'administration
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.
<ul style="list-style-type: none"><li>- L'offre sans option</li><li>- L'offre avec la ou les options suivantes :</li></ul>
Pour un montant global de :
Le Pouvoir Adjudicateur
à : <input type="text"/> le : <input type="text"/>

Date d'effet du marché notification
Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le <input type="text"/> par le prestataire destinataire
Pour le Pouvoir Adjudicateur,
à : <input type="text"/> le : <input type="text"/> (date d'apposition de la signature ci-après)
Reçu notification le : <input type="text"/>
Le prestataire : <input type="text"/>
 <input type="text"/>
(signature du prestataire)

*La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé. (cadre ci-dessus à renseigner)*